



Convocation OPJ suite à une plainte

Par vayboy

Bonjour à tous,

Il y a 3 semaines, on a cassé ma voiture et récupéré le portefeuille qui s'y trouvait.

Quand je suis revenu, j'étais assez désespéré et ai filé au commissariat proche de chez moi.

J'ai porté plainte pour la perte de mes papiers, mais ayant la tête ailleurs j'ai acquiescé à toutes les questions ce qui fait que la plainte ne représente pas la vérité (lieu, horaire ...).

J'ai remarqué des opérations frauduleuses plus tard sur ma CB. J'ai envoyé une lettre au service fraude en mentionnant ce qu'il s'est passé (et donc les faits relatés sont différents que ce qui a été écrit sur le PV au commissariat).

Je n'ai pas déposé une deuxième plainte pour fraude à la CB ne jugeant pas ça utile.

J'ai peur d'être accusé d'accusation mensongère contre X. Pouvez-vous m'éclairer svp ? Sachant que je n'ai rien de grave à me reprocher dans ce cas de figure.

Par ESP

Bonjour

LIEN UTILE

[url=https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/proces-verbal-de-police-puis-je-les-faire-rectifier]https://www.cnil.fr/fr/cnil-direct/question/proces-verbal-de-police-puis-je-les-faire-rectifier[/url]

Par vayboy

Merci pour votre réponse !

Le problème c'est que je n'ai vraiment relu le PV que lorsque j'ai reçu la convocation.

J'ai de suite appelé le commissariat pour expliquer la situation et demander d'entendre quelques corrections, qu'ils ont prise en compte.